

1 L'assainissement

1.1 L'assainissement collectif

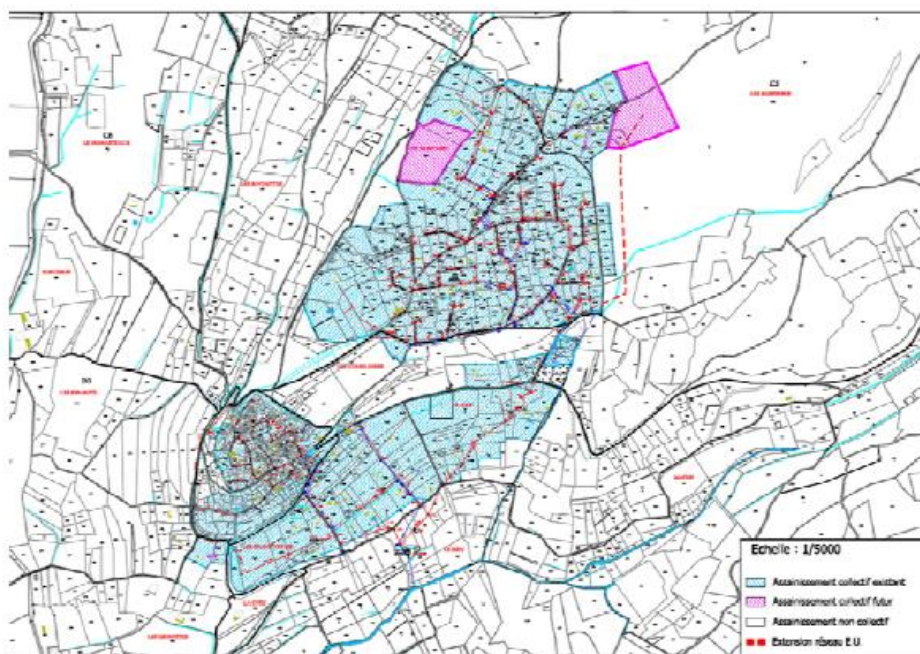
1.1.1 Le contrat

L'exploitation des réseaux d'assainissement ainsi que celle de la station d'épuration est réalisée en régie directe par la commune.

1.1.2 Le réseau d'assainissement

La commune dispose d'un réseau d'assainissement qui concerne environ 790 habitants, soit près de 70 % de la population et il est composé de 8 kms de réseau à caractère pseudo-séparatif, ponctué d'un déversoir d'orage au niveau de l'entrée de la station d'épuration.

Un Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé par le bureau POYRY de Montélimar en 2009, celui-ci a accompagné notre Plan Local d'urbanisme (PLU), et a permis élaboration de la carte d'assainissement collectif et non-collectif.



Le zonage d'assainissement vigueur (extrait du rapport annuel)

1.1.3 La Station d'épuration

Les effluents domestiques collectés sont dirigés vers la station communale avec 2 bassins de filtres plantés de roseaux et évacuation des eaux au canal du Rhône (installation neuve en 2014, mise en route le 16 octobre 2014). Celle-ci est dimensionnée pour traiter un flux polluant de 1 300 E.H. Nous avons un suivi par convention avec le SATESE de la Drôme.

L'ancienne station de 1969 a été démantelée.



1.1.3.1 Caractéristique de la STEP :

La STEP à une somme de charge entrante de 357EH pour une capacité nominale de 1300 EH.

LAGARDE-ADHEMAR


Description de la station

Nom de la station : LAGARDE-ADHEMAR (Zoom sur la station)
Code de la station : 060926138102
Nature de la station : Urbain
Réglementation :
Région : RHONE-ALPES
Département : 26
Date de mise en service : 01/09/2014
Service instructeur : DREAL de Rhône-Alpes
Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LA GARDE-ADHEMAR
Exploitant : COMMUNE DE LA GARDE-ADHEMAR
Commune d'implantation : GARDE-ADHEMAR
Capacité nominale : 1300 EH
Débit de référence : 206 m³/j
Autosurveillance validée : non validé
Traitement requis par la DERU :
 - Traitement approprié
 + Filières de traitement :

Chiffres clefs en 2015

Charge maximale en entrée : 357 EH
Débit entrant moyen : 70 m³/j
Production de boues : 0 tMS/an

Destinations des boues en 2015 (en tonnes de matières sèches par an) :



Absence de données

Milieu récepteur

Bassin hydrographique : RHONE-MEDITERRANEE-CORSE
Type : Eau douce de surface
Nom : Canal du Rhône de Donzère à Mondragon
Nom du bassin versant : RHONE-MEDITERRANEE-CORSE

Zone Sensible : Hors Zone Sensible
Sensibilité azote : Non
Sensibilité phosphore : Non
Consulter les zones sensibles

Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)

Conformité équipement au (31/12/2016 : prévisionnel) : Oui
Respect de la réglementation en 2015

Conforme en équipement au 31/12/2015 : Oui
Conforme en performance en 2015 : Oui

[précédent](#) | [suivant](#) | [accueil](#)

Source : MEDDE - ROSEAU - Novembre 2016

Capacité de la STEP :

Cas 2 : Charge organique actuelle exprimée en kgDBO5 dans le RPQS ou RAD		
	Valeur	Unité
Valeur nominale de la station	78	KgDBO5/jour
Charge organique actuelle*	18,6	KgDBO5/jour
Capacité résiduelle de la station	59,4	KgDBO5/jour
Capacité résiduelle de la station	990	habitants
Estimation supplémentaire de la population à échéance du PLU	100	habitants
Capacité de la station à accueillir la charge supplémentaire	Positive	

La station à une capacité suffisante pour accueillir la population supplémentaire prévu dans les objectifs du PLU.



1.1.3.2 Volume entrant et sortant de la STEP

VOLUME ENTRANT(*)			VOLUME SORTANT(*)			
-------------------	--	--	-------------------	--	--	--

(*) suivant sonde venturi

ANNEE	Relève compteur début année	Relève compteur fin année	Total volume entrant	Relève compteur début année	Relève compteur fin année	Total volume sortant
2016	04/01/2016 = 44 010	30/12/2016 = 72 916	28 906	04/01/2016 = 59 343	30/12/2016 = 95 096	35 753
2015	10 563	43 620	33057	13 471	58 857	45 386

1.1.3.3 Les travaux

Les travaux réalisés en 2016 :

Petites réparations sur réseaux

Les travaux envisagés en 2017 :

Réflexion pour la partie du réseau désigné fissuré lors de l'état des lieux du schéma directeur d'assainissement (étude - travaux)

Pose d'un bac à graisse pour le bar (propriété commune), place Périod, problème récurrent sur ce secteur.

1.2 L'assainissement non collectif

Toutes les autres habitations implantées sur le territoire possèdent un assainissement individuel (cela représente environ 210 habitations), mais dont le fonctionnement est plus ou moins performant par rapport aux caractéristiques géologiques des sols ainsi que des dispositifs (cuves, regards etc.)

Suivant la carte de zonage (voir assainissement collectif) la totalité de la commune est en zone d'assainissement non-collectif, hormis le village, bourgade, quartier les Grands Vignes, le Juge, lotissement les Montjars, lotissements les Buissières, qui sont en assainissement collectif.

La commune, à l'intérieur de son Schéma Directeur d'Assainissement, a établi la carte de zonage de l'assainissement, celle-ci doit faire l'objet d'une enquête publique conjointe avec celle du Plan Local d'Urbanisme (fin 2011)

Après la création de notre communauté de commune « Drôme Sud Provence », la compétence SPANC est de compétence intercommunale, depuis 2014.

La facturation de la redevance SPANC est faite par la commune sur les factures d'eaux pour les abonnés d'eau potable avec assainissement individuel, et reversée à la communauté de commune.

La facturation de la redevance SPANC pour les abonnés non raccordés au réseau eau potable est faite directement par la communauté de commune.

• La collecte :

ANNEE	Nbre abonnés SPANC sur rôle eau potable La Garde	Nbre abonnés SPANC sur rôle communauté ene
2016	146	
2015	143	
2014	142	100



- Le prix de la redevance SPANC :

	Tarif 2014	Tarif 2015	Tarif 2016
REDEVANCE SPANC annuelle	20€	20€	20€

Données : IDEE EAU à Bourg-de-Péage / IRH à Chaponnay / POYRY à Montélimar / COMBE Jocelyn

2 Conclusions

La STEP de La-Garde-Adhémar atteint actuellement 310 EH pour une capacité maximale de 1300EH. Elle est donc suffisamment proportionnée pour les besoins futurs du PLU.